

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation

9 novembre 2020

Date d'affichage

9 novembre 2020

Objet de la Délibération

CONVENTION JUDO 2020 / 2021

N° 55.2020

Séance du 19 novembre 2020

L'an deux mil vingt, et le dix neuf novembre à 19h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Elodie LEFEBVRE, Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER, Michel GONNET, Sylvie MATHON, David LE GUEN

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PIC

*

Monsieur Président propose de renouveler la convention conclue avec Monsieur Philippe Duval concernant l'activité judo. Il rappelle que le nombre de groupes mis en place dépendra de l'effectif inscrit. Chaque cours dure 1h30.

Le taux horaire est fixé à 69 €. Le règlement s'effectuera sur présentation de factures trimestrielles.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

- Autorisent Monsieur le Vice-Président à signer la-dite convention.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification